
LES PÊCHES INTÉRIEURES

Étant donné que l'Autriche est un pays d'Europe centrale dépourvu de façade maritime, les pêches intérieures y sont à peu près inexistantes, exception faite d'un peu d'aquiculture et de la présence de quelques petits bateaux de pêche sur les eaux très polluées du Danube. L'Autriche produit chaque année environ 5 000 tonnes métriques de poisson d'eau douce, surtout grâce à l'aquiculture qui se pratique principalement dans les aires de reproduction des provinces de Basse-Autriche et de Styrie. La carpe et la truite sont les principales espèces que l'on exploite dans les quelque 2 500 hectares d'étangs; la carpe fait d'ailleurs l'objet d'une demande accrue au cours du temps des Fêtes. L'aquiculture se pratique surtout dans des étangs relativement petits qui approvisionnent certains restaurants et certaines résidences particulières. D'après les données de la FAO (l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture), le total des prises en 1990 indique que l'on a produit 3 000 tonnes métriques de truite arc-en-ciel, 1 250 tonnes métriques de carpe et 550 tonnes métriques d'autres espèces de poissons d'eau douce.

LES EXPORTATIONS

L'Autriche n'exporte qu'une très petite quantité de produits de la pêche, et ces exportations ne jouent qu'un rôle mineur dans l'économie du pays. Les exportations totales de produits de la pêche se chiffraient en 1990 à 308 tonnes métriques de poisson en conserve; 235 tonnes métriques de poisson frais, réfrigéré ou congelé; 79 tonnes métriques de farine et d'huile de poisson; 11 tonnes métriques de crustacés et de mollusques; 10 tonnes métriques de crustacés et de mollusques en conserve; et 5 tonnes métriques de produits du poisson séché, salé ou fumé.